Bulletin municipal de
47
MOIRAX
juin 2024
Trimestriel n°89

Une belle fête de la musique sans la pluie !

PatrimoineTOUR une appli made in Moirax !

Le réaménagement du contournement du village : réunion publique

Moirax plus que jamais mobilisé pour l'UNESCO

Mme BENDICHOU centenaire !

PatrimoineTOUR

Une application de découverte du patrimoine p 5

Dossier du trimestre

Bien construire à Moirax : les règles d'urbanisme p 14 à p 15

UNESCO

2024 année décisive pour notre site clunisien ? p 16 à 18

Le mot du Maire

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire
Pages 3
Etat-civil et Compte rendu conseil municipal
Pages 4 à 10 La municipalité dans l'action
Page 11 à 13
Tranches de vie moiracaise
Pages 14 à 15
Dossier du trimestre
Pages 16 à 18
Chronique clunisienne
Page 19 Infos diverses
Pages 20 à 22
La vie des Associations
Page 23
La parole aux élus
Page 24 Agenda
Été 2024

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr
Téléphone mairie :
05.53.87.03.69

Les horaires ont changé

Lundi : 8 h30 à 12 h30
Mardi : 8 h30 à 12 h30
Mercredi : 8 h30 à 12 h30
Jeudi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Agence postale

Idem Mairie

Chères moiracaises et chers moiracais,

Le 4 mai a été inauguré le barreau de Camélat. Cette infrastructure programmée dans le schéma directeur de la région agenaise en 1998 puis repris dans schéma de cohérence territorial de 2014 a été rendu possible grâce à la constitution de la grande Agglomération d'Agen qui a réuni en 2013 la rive droite et la rive gauche.
Cette grande intercommunalité qui correspond au bassin de vie économique et social, a eu ainsi les moyens politiques et financiers de réaliser le contournement de l'Agglomération dont le barreau de Camélat était la dernière section. Elle en a assuré la maîtrise d'ouvrage.
Ce barreau routier de 3 km avec un pont sur la Garonne de 240 mètres et un pont sur le canal de 120 mètres doublé d'une voie verte sur la totalité de son parcours est un élément structurant de développement de l'Agglomération d'Agen.
Le rééquilibrage des flux Est-Ouest amène plus de fluidité au carrefour de Beauregard dont nous ressentons au quotidien les bienfaits et les gains de temps. Fruit d'un long travail, nous nous réjouissons de cette plus-value communautaire qui a fait l'objet d'une grande fête populaire.

Le conseil municipal a décidé, après mûres réflexions, de procéder à l'acquisition de la maison FAVE située contre la cour de l'école en proximité immédiate du parking du Tinal pour le prix de 184 400€ frais notariés compris.
Le conseil a saisi cette opportunité afin d'installer une maison d'assistantes maternelles (MAM) permettant d'accueillir les jeunes enfants, créant ainsi un service supplémentaire dans le village jouxtant l'école. Sur les deux propositions de MAM la municipalité a finalement privilégié le projet moiracais « O'Koala. »
La commune a reçu l'avis favorable du comité de sélection des fonds FEDER pour bénéficier d'une subvention de 100 000€, fonds européens permettant de faciliter le développement d'activités et d'accès en centre bourg.
Grâce à cette subvention et au loyer qui sera perçu par la commune, l'opération n'impactera pas les finances communales et renforcera le pôle enfance et jeunesse de la commune, essentiel à son développement.

L'étude de la mise en valeur et de la sécurisation de la traversée du village avance. Nous vous invitons à une réunion de présentation et de concertation de l'étude par l'architecte et paysagiste TOURNIER qui aura lieu le mardi 9 juillet à 19h00 à la salle des fêtes de Moirax.

Bon été à tous

Votre bien dévoué

Henri TANDONNET maire de Moirax

État civil : 15 mars au 15 juin

Décès

Jacques ARNAUD 29.07.1956—20.03.2024
Jeanne Marie DOUZENS née DEBAS 03.10.1925—26.05.2024

Mariage

Nicolas GÉNESTINE et **Estelle BOYER** le 18.05.2024
Florian BERBIGUIÉ et **Marie-Pierre JABALOYAS** le 01.06.2024

Compte-rendu du conseil municipal du 20 février 2024

Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Décisions du Maire du 4ème trimestre 2023 - Monsieur le maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Finances locales – Remboursement partiel anticipé du prêt-relais contracté pour l'aménagement de la voie verte - Le prêt de 200 000€ contracté afin d'assurer le financement du chantier de la voie verte en attendant le versement des subventions, compte tenu de la trésorerie disponible à ce jour, peut être remboursé à hauteur de 100 000€. La seconde moitié sera remboursée lorsque le solde de ces subventions sera arrivé. Vote à l'unanimité pour ce remboursement partiel qui fera économiser une part significative des intérêts.

3. Finances locales – Approbation du compte de gestion du comptable 2023 - Vote à l'unanimité pour approuver le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023.

4. Finances locales – Vote du compte administratif 2023 - Mme Catherine TENCHENI, première adjointe, présente le compte administratif 2023 qui a été remis à tous les membres du conseil municipal. Il est approuvé à l'unanimité.

5. Patrimoine – Vente maison Fave – Exercice du DPU - M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité d'acheter la maison (avec son terrain) sise au 1 route de la Peyrigne.

Après avoir pesé les arguments en faveur de l'acquisition, la question du financement est également abordée. Puis, après débat et examen de l'engagement financier, il est décidé à 12 voix contre et 3 abstentions de ne pas acheter la maison.

6. Patrimoine – Acquisition d'une parcelle boisée au lieu-dit « Bois de Lamarque » - Vote à l'unanimité pour acheter cette parcelle E0924, au prix de 500€.

7. Patrimoine – Mesures de publicité pour le déplacement des chemins ruraux (Jean Boué et Ségougnac) par voie d'échanges - Le conseil, à l'unanimité, définit les mesures de publicité préalables au déplacement du chemin rural de Jean Boué à Larrigoualère à l'Ouest et porté à une largeur de six mètres.

Le chemin rural de Ségougnac à Varennes est déplacé au Sud et porté à une largeur de six mètres.

8. Aide sociale – Examen de différents dossiers - Il est décidé à l'unanimité d'aider trois familles :
- en compensation de l'accueil d'une famille ukrainienne pour couvrir les frais engendrés,
- pour paiement d'une assurance suite au décès d'un conjoint,
- couvrir des frais d'obsèques après déduction de l'aide du CNAS.

9. Ressource en eau – Pétition pour la réhabilitation du seuil de Beauregard - La ressource en eau au niveau de la ville d'Agen se fragilise car la Garonne voit son niveau baisser un peu plus chaque année. Les élus de l'Agglomération d'Agen et l'association pour la réhabilitation du Seuil de Beauregard portent un projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable au travers de la réhabilitation de ce seuil sur la base du seuil existant à cet endroit. Les élus qui le désirent sont invités à voter la pétition.

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 16 avril 2024

Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Décisions du Maire du 1er trimestre 2024 - Monsieur le maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Patrimoine – Vente maison FAVE - M. le Maire propose au conseil municipal, compte tenu du projet présenté par deux assistantes maternelles, de créer une M.A.M. et de l'opportunité d'acquérir la maison FAVE encore en vente, d'acheter ce bien.
Vote à la majorité, 12 voix pour et 3 abstentions pour faire l'acquisition.

3. Finances locales – Affectation des résultats 2023 - Vote à l'unanimité pour approuver l'affectation des résultats.

4. Finances locales – Vote des taux des impôts locaux pour 2024 - Vote à l'unanimité pour ne pas augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti, ainsi que la taxe d'habitation.

5. Finances locales – Vote du budget primitif 2024 - Vote à l'unanimité pour approuver la proposition de budget primitif.

6. Adhésion à AT47 du département – Vote à l'unanimité pour adhérer à la nouvelle Agence Technique du département.

7. Dénomination de la rue du lotissement « Les terrasses du Prieuré » - Vote à l'unanimité pour désigner cette rue « des terrasses du Prieuré ».

Citoyennades passées et à venir

Le chantier du 13 avril

La cabane des jardiniers est couverte !

Depuis la rentrée 2023, c'était l'objectif principal des chantiers citoyens mensuels. C'est chose faite depuis le 8 juin dernier.

En avril la charpente a été posée, puis en mai la volige et les tuiles pour mettre hors d'eau la cabane. **Un grand merci aux charpentiers amateurs et à Flavien charpentier de métier.**

Il ne restera qu'à poser la porte pour que les jardiniers puissent investir les lieux.

Le chantier du 8 juin

Les trois chantiers citoyens écoulés ont également permis d'assurer l'entretien des espaces verts dans le jardin du cloître, des frontages dans les rues du village mais aussi dans le parc aidant grandement nos agents communaux déjà très sollicités en ce début d'année.

Le chantier du 11 mai

Un nouveau chantier d'été se prépare dans le parc

Le chantier du mois de mai a permis de dégager le muret situé dans le parc à l'entrée de la terrasse sud. Il nécessite consolidation et réalignement.

Ce sera le prochain défi des chantiers citoyens estivaux. **Du 8 au 19 juillet, la municipalité vous invite** à vous joindre aux habitués sur ce chantier d'été. Même novice en maçonnerie, vous apprendrez dans la bonne humeur tous les matins de 8h à 12h. Même si vous ne pouvez donner qu'une demi-journée de votre temps vous êtes les bienvenus.

Toujours la même convivialité avec café à 10h et apéro à midi. C'est l'esprit des citoyennades !

PatrimoineTour pour les moiracais et les touristes

Pascal MAHIEU aux côtés de Benoît MIRAMBEAU le concepteur

Ah, si les murs pouvaient parler ! Vous vous êtes peut-être déjà fait cette réflexion, ou vous l'avez entendue lors d'une visite d'une église ou d'un château, hanté ou non.

Plus prosaïquement, on peut se poser la question en voyant le nom d'une personne sur une plaque de rue : quelle est l'histoire de ce personnage et pourquoi la rue porte son nom ?

C'est en se posant cette question que **Benoît MIRAMBEAU, moiracais, a eu l'idée de créer une application qui raconterait l'histoire** de cet illustre. Ainsi est née l'application PatrimoineTour. A partir de la lecture d'un QR-code apposé sur le sujet à découvrir (nom de rue, monument, …), une fiche descriptive est lue par le smartphone, dans la langue courante correspondant à ce dernier. **Cinquante langues sont disponibles.**

M. MIRAMBEAU, que nous connaissons tous déjà comme lauréat du concours Lépine en 2016 grâce à son algorithme servant à calculer la dose d'insuline pour les diabétiques, a agrémenté PatrimoineTour de fonctions complémentaires fortes utiles :

- La géolocalisation des QR-codes sur une carte, ce qui permet de se déplacer d'un lieu à un autre et ainsi de visiter tout le patrimoine d'un site, d'une commune ou d'une ville. Cela permet aussi de préparer la visite d'un lieu en repérant les endroits les plus attractifs selon ses goûts.
- La lecture des fiches mais aussi de messages audio ou diffusion de vidéos.
- L'introduction de l'intelligence artificielle qui donne accès aux lieux à visiter dans la région par exemple, la liste des restaurants à proximité, des hôtels, etc.

Les fiches descriptives ont été rédigées par Mariette SEMELIN, notre historienne moiracaise de référence et ancienne conseillère municipale, et Pascal MAHIEU pour la mise en forme, le formatage des textes et des images. Un total de vingt six fiches ont été créées, ce qui représente vingt plaques QR-codes disposées dans le village, celles de l'église et de la cour du Prieuré regroupant plusieurs QR-codes.

Cher moiracaises et moiracais, vous pouvez vous aussi profiter de cette innovation car elle dépasse les frontières de Moirax, son utilisation étant étendue aux châteaux, aux vignerons, aux restaurants et autres lieux touristiques.

Comment utiliser PatrimoineTour ?

Télécharger sur Androïd ou App Store avec le mot clé PatrimoineTour et l'installer.

Ou sur place après avoir scanné un des QR-codes disponibles, suivre les indications à l'écran.

Remarques : pour télécharger et installer sur place il faut avoir une réception correcte du réseau GSM (ce n'est pas le cas dans l'église). Une fois installée et toutes les fiches téléchargées, l'application fonctionne même en l'absence totale de réseau.

L'application a déjà reçu des récompenses car elle est médaille d'or et trophée de l'Univers Connecté, puis classée troisième au concours Lépine 2024.

Bravo à M. MIRAMBEAU et merci à lui de nous apporter cette innovation qui est dores et déjà un bon support pour la candidature de la commune à la reconnaissance des sites clunisiens au patrimoine de l'UNESCO.

Vous pouvez flasher ce QR-code pour installer l'application

Municipalité dans l'action

Le service technique équipé pour la tonte

Les services techniques viennent d'être dotés d'une tondeuse autoportée articulée. Ce modèle Husqvarna RiderR 14 T était très attendu.
Cet engin articulé permettra plus d'efficacité dans les espaces de petite et moyenne superficie. L'extension des espaces verts à tondre et les fortes pousses du gazon, en ce printemps pluvieux, nécessitaient beaucoup de temps et cela devenait problématique avec le seul tracteur autoporté. Ce dernier commence à donner des signes de fatigue car étant très sollicité.
Désormais Patrick DUCOMMUN et Stéphane SIG vont pouvoir tondre de concert lorsque la situation l'exigera !

Un bel accueil des nouveaux moiracais

Le vendredi 5 avril les nouveaux moiracais étaient conviés à une présentation des conseillers municipaux et des différentes associations présentes pour montrer une fois de plus, le dynamisme de la commune, et la diversité des activités proposées, allant de la gym à l'Espace Culturel, en passant par la céramique. **Un petit cadeau a été offert à chacun**, contenant notamment une céramique créée par Hans GEIGER et son équipe, mais également l'ensemble du calendrier des prochains concerts, et manifestations sur la commune. Un pot de la convivialité a clôturé cet accueil, très sympathique.

Réunion de travail avec le cabinet Tournier

Le 27 mai, une seconde réunion de travail s'est tenue à la mairie de Moirax avec les **représentants de l'Atelier de paysage B et JN Tournier de Bordeaux et le bureau d'étude ECR-Environnement** afin d'inventorier les problèmes et solutions liées à l'aménagement de la traversée du village entre le cimetière et la salle des fêtes.

La traversée du bourg est la partie la plus difficile à traiter. Il y a des règlementations à respecter en matière de visibilité, de vitesse, de cohabitation entre piétons et voitures.

Ces considérations doivent conduire à des propositions d'aménagement et des choix à faire.

Le projet sera présenté au public le mardi 9 juillet prochain à 19h dans la salle des fêtes de Moirax.

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ?

Patricia MONTEIL proposait romans et polars

Toujours d'actualité **la Foire aux Livres du 1er et 2 Juin** a subi quelques aléas, concernant surtout son implantation.

Un mariage le samedi après-midi venant occuper la Salle des Moines, **l'équipe de l'Espace Culturel a dû réinventer une nouvelle implantation.** Elle a investi le couloir menant à la bibliothèque avec une entrée côté jardin du cloître.

La cuisine complètement réaménagée et métamorphosée par Eveline et Nadine a été un lieu de présentation inédit. Ainsi les deux nouvelles recrues Mireille et Lilianne ont pu faire les « marchandes » pendant tout le week-end. Eveline et Nadine les « aguerries » de cet évènement ont supervisé la vente des beaux livres, ainsi que les livres du secteur jeunesse. Les romans et les policiers restant implantés à l'étage sous la houlette de Patricia.

Il est à noter la venue de quelques adhérents pour aider l'équipe à l'installation et de la section ping-pong du Passage d'Agen pour conforter l'équipe pour la désinstallation.

Une belle recette est venue récompenser ce week-end éprouvant pour toute l'équipe présente, mais qui va permettre d'acquérir de nouveaux ouvrages pour toujours actualiser notre Espace Culturel.

Un salon inédit : Le printemps du chocolat malgache

Ambiance chaleureuse autour d'Irène et Achille

A l'initiative d'Irène RODIONOFF la présidente, Moirax Tourisme organisait le premier salon du printemps du chocolat malgache. Cette initiative est née de la **rencontre d'Irène avec Achille RAJERISON,** malgache qui travaillait à la RATP en région parisienne. Un jour celui-ci a tout quitté pour retourner à Nanisana où il **a fondé la première école de chocolaterie à Madagascar.** Il a souhaité créer cette école pour sensibiliser les jeunes malgaches à prendre leurs vies en mains en apprenant l'exploitation du cacaoyer. **Irène, elle, a souhaité faire découvrir cet univers aux moiracais.** Ainsi, le dimanche 24 mars, dans la salle des fêtes, les membres de l'association accueillaient les visiteurs. Achille accompagné de compatriotes, dont certains étaient venus spécialement de Madagascar, était bien sûr présent. Autour des stands de chocolats, de produits locaux (vanille, épices…), de bibelots, de chapeaux… mais aussi de magnifiques photographies racontant cette aventure humaine, l'ambiance était chaleureuse et gourmande. Après « l'apéro chocolaté » le repas était assuré par le restaurateur de « La Table des Cornières » d'Agen régalant les papilles des visiteurs de saveurs exotiques. La note musicale était assurée par un couple malgache qui chantait et dansait au rythme des airs entraînants de l'île de l'océan Indien. Tout au long de ce dimanche, **l'ambiance chaleureuse était propice au partage des connaissances et aux échanges de cultures.** A la fin de la journée, quelque peu fatigués, organisateurs comme exposants se sont promis de réitérer cette belle et riche expérience.

Chantier DOMOFRANCE rue Curet : dans les temps

Commencé à la mi-mars, le chantier du bailleur social DOMOFRANCE est sur de bons rails.
La démolition de l'ancien bâtiment a consisté à enlever délicatement la toiture et la charpente par les airs à l'aide de la grue, puis casser les murs intérieurs. Les murs extérieurs de la bâtisse resteront en place au moins jusqu'à l'étage, le mur du rempart quant à lui restera tel qu'il est.
Pour le rez-de-chaussée l'entreprise ECILA, chargée du gros œuvre, a coulé une dalle après avoir mis en place des micropieux dans le sol (environ 8 mètres) et des longrines pour solidifier l'ensemble. Ensuite elle a adossé des colonnes en béton sur les murs existants et a construit les nouveaux murs intérieurs.
Ils reçoivent maintenant la dalle du 1er étage, constituée également de longrines sur lesquelles ont été

couchées des dalles préfabriquées, puis une nouvelle couche en béton déposée par dessus. L'entreprise construit en cette fin juin les murs du 1er étage.
Malgré le mauvais temps subi ce printemps, le planning de réalisation des travaux est respecté, avec même une petite semaine d'avance.

Chantier jeunes citoyens d'avril 2024

Ce chantier citoyen jeunes était le onzième organisé depuis le lancement, par l'équipe de la majorité municipale, de ces chantiers en octobre 2020. Depuis, ce sont soixante et un jeunes moiracais et moiracaises, venus parfois avec leurs amis de communes limitrophes, qui ont participé à un ou plusieurs chantiers. **Pour celui qui s'est déroulé du 15 au 18 avril, il y a des champion(ne)s de la participation.** Ainsi, Louna BOUCHER, Lola BARDOUL, Johanna et Simon SALAFRANQUE, Justin GRÉGOIRE en étaient à leur quatrième ou cinquième chantiers. Ils ont accueilli et fait partager leur expérience aux novices Ambre FRAMARENS et Océane BIGOT, amies de Lola, qui venaient de Layrac et Agen. Mathilde GRÉGOIRE, Marion SALAFRANQUE et Pablo POTTIER, pour qui c'était leur deuxième chantier, complétaient l'équipe. Le matin, au programme de ces quatre jours, beaucoup de nettoyage et désherbage : au lavoir (murs le longeant et intérieur de celui-ci), sur le terrain de pétanque et autour ainsi que tout le mur qui le soutient, autour et le long de la mare avec un « plongeon » dans celle-ci de Philippe GALAN pour couper la végétation grandissante, au cimetière et le long de la voie verte en face de son entrée où quelques plantations ont été réalisées. Jardinage également dans le parc du Prieuré au « jardin des fées » et dans le jardin de cloître. Les après-midi, des activités sportives étaient prévues : mini-golf à Happy Forest à Pont du Casse, laser game et trampoline à Castelculier, bowling à Boé. La culture n'a pas été oubliée avec une visite, qui a ravi enfants et accompagnateurs,

Le lavoir entièrement nettoyé.

au musée des métiers d'autrefois de Donzac au retour de laquelle tous ont partagé un goûter bien mérité à La Cigale. Le groupe sympathique a permis le bon déroulement de ce chantier dans le sérieux et la bonne humeur. Merci aux enfants pour leur investissement en contribuant à la mise en valeur du village, aux employés municipaux (Patrick, Stéphane et Sandrine) et aux parents (David et Joëlle GRÉGOIRE) pour leur aide logistique sur le terrain comme à la cantine, aux élus (Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Eveline GARCIA, Catherine TENCHENI) pour leur implication.

Elections européennes : les moiracais se mobilisent

Les moiracais se sont déplacés nombreux pour venir voter et élire les députés européens faisant ainsi preuve de civisme.

Pour cette élection à un seul tour, **sur 955 inscrits il y a eu 632 votants**, portant le **taux de participation de la commune à 65,83%.** Ce taux est en hausse par rapport à 2019 (63,57%) et 2014 (56,16%).

A Moirax, les résultats sont les suivants : la liste RN de Jordan BARDELLA arrive en tête avec 37,17% des suffrages exprimés (616) suivie de celle de la majorité présidentielle conduite par Valérie HAYER (Renaissance) avec 14,28% et à la troisième place celle du parti socialiste menée par Raphaël GLUCKSMANN avec 13,63% des votes. A la quatrième place arrive ex-aequo la liste LR de François-Xavier BELLAMY et celle de Jean LASSALE (l'Alliance Rurale) avec 5,51% des voix. Elles sont suivies de près avec 5,19% des suffrages par la liste conduite par Marion MARÉCHAL (Reconquête). Suivent ensuite, à égalité des votes (4,55%) les listes de Manon AUBRY de la France Insoumise et Marie TOUSSAINT d'Europe Ecologie. Dix listes recueillent de 2,11% à 0,16% des voix. Les dix-neuf autres candidats en lice n'ont aucun suffrage.

La jeunesse vote

Entre stagiaires en série et nouvelles recrues

La commune de Moirax est très accueillante pour les stagiaires grâce au soutien des agents communaux.

Annaëlle QUITTARD

A l'école de Moirax, Annaëlle QUITTARD élève de 1e bac pro SAPAT (Service d'Aide à la Personne Animation des Territoires) au lycée de l'Ermitage a fait un stage pour découvrir le travail à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs (ASLH).

Aux espaces verts, Josselin ROL a passé une semaine de stage encadré par Patrick DUCOMMUN. Cette mise en situation lui permettra d'accéder à une formation de CAP en aménagement paysager.

Deux anciens stagiaires vont intégrer sous contrat les services municipaux cet été.

Josselin ROL

Stéphane SIG avait réalisé plusieurs stages à Moirax aux côtés de Jérôme SCIÉ et Patrick DUCOMMUN. Avec la regrettable disparition de Jérôme qui avait des compétences multi-tâches difficiles, il était nécessaire de retrouver un effectif de deux agents pour les services techniques. La municipalité a décidé de renforcer la compétence espaces verts en décidant de prendre Stéphane comme agent par la voie contractuelle sur un temps complet, celui-ci ayant donné entièrement satisfaction dans ses missions passées.

Stéphane SIG

En ce mois de juillet Elodie COLLIN doit déménager dans le Doubs pour raisons professionnelles concernant son conjoint. Une perte importante pour le secrétariat de la mairie. Heureusement, ancienne stagiaire de Frédéric HUCK titularisée, Elodie à son tour a accueilli et bien formé sa stagiaire Amandine PEREZ qui a réussi son concours carrières territoriales. C'est désormais Amandine qui lui succèdera à ce poste combinant secrétariat et agence postale.

Amandine PEREZ

Le changement dans la continuité !

Chemins verts les 30 ans

L'association Les Chemins Verts de l'Emploi s'est réunie en **assemblée générale à Moirax.**
Les adjoints au maire Frédérique DURAND (administratrice des CVE) et Daniel MURIEL (en charge des travaux) ont accueilli ses membres **mercredi 12 juin dans la salle du conseil.** Sous la présidence de Max DOUX, le responsable Olivier RAUJOL a fait lecture du rapport moral. Ils ont tenu à rappeler, qu'**il y a trente ans lorsque la MSA a lancé ce projet, Moirax sous l'impulsion d'Henri TANDONNET, a été une des premières communes à s'engager à leurs côtés dans cette démarche de réinsertion par l'activité économique.**
Eric POULLETIER, directeur adjoint de la MSA Services, a retracé le rôle de la MSA et les actions menées sur le terrain en 2023.
Rappelons que se sont les CVE qui ont ouverts, réhabilité les chemins de randonnée et qu'ils entretiennent depuis les chemins ruraux participant ainsi à la protection et au respect de l'environnement. Pour cela une équipe de permanents composée de Nathalie GUY (responsable insertion) et d'Alexandre BEDIN (responsable production) est à la manœuvre pour insérer et guider sur le terrain les équipes de salariés.
Avant d'aller partager un repas convivial à La Cigale, messieurs DOUX, RAUJOL et POULLETIER ont tenu à **remercier la commune de continuer cette collaboration. Frédérique DURAND, quant à elle, a tenu à remercier Nathalie et Alexandre ainsi que les salariés des CVE pour leur investissement et la qualité du travail effectué et à souligner que la commune était heureuse d'avoir accueilli cette assemblée générale pour célébrer cet anniversaire, il ne manquait que les trente bougies !**

Réunion publique EnR et PLUi

Le **vendredi 24 mai se tenait à la salle des fêtes une réunion publique,** avec pour objectif d'informer les moiracais sur deux points :

- La loi d'accélération pour la production d'Énergies Renouvelables (EnR). Le but de cette loi est de porter la part d'EnR à 33% de notre consommation d'énergie en 2030, de diviser par deux le temps de déploiement des projets et d'utiliser en priorité les terrains artificialisés.
Les communes sont au cœur du dispositif, elles indiquent aux services de l'état, via les services de la préfecture, les zones d'accélération pour chaque filière Enr (méthanisation, photovoltaïque) en prenant en compte les enjeux de biodiversité, paysages et patrimoine.
Les échanges avec le public se sont polarisés sur l'**agrivoltaïsme** mis en œuvre sur les terres agricoles. Celui-ci est réglementé, il **ne doit pas dépasser 40% de la superficie de l'exploitation**, il ne doit pas constituer l'activité principale de l'exploitation et doit être réversible (démontable).

- La révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
En préambule M. le Maire a rappelé que **le SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité de Territoires) **exige la réduction de consommation de terres naturelles, agricoles et forestières inférieure à 50% par rapport à la période de référence 2011-2021 d'ici 2032.** Sur l'agglomération d'Agen 680ha ont été consommés, il ne faudra donc pas consommer plus de 340ha sur la période 2022-2032. Puis, à **l'objectif 2050, la loi Climat et Résilience impose le ZAN : Zéro Artificialisation Nette.**
La commune compte 1200 habitants en 2024, au vu de l'augmentation de la population ces dernières années, **on peut envisager pour 2032 1300 habitants, soit environ 50 maisons de plus.** M. le Maire a ensuite expliqué à l'assemblée les modifications de zonages envisagées quartier par quartier, notamment les projets de nouveaux lotissements à Francoeur et derrière le stade Pierre Durand.
En l'absence de questions sur ce sujet, tout étant clair pour la trentaine de personnes qui s'étaient déplacée, la séance très instructive a été levée.

Claudie BRAAK championne de Country et de line dance le 15 juin

A nouveau championne ! Malgré la récente disparition de son époux Pierre qui l'a profondément affectée, Claudie a trouvé les ressources nécessaires pour continuer sa passion de la danse country et de la line dance au plus haut niveau. Elle a participé à plusieurs compétitions dans le Sud-Ouest. Classée 1ere au trophée interrégional de Cugnaux le 30 mars, elle s'est ensuite classée seconde au trophée national à Périgueux. En se rendant à Villenave d'Ornon, elle est montée sur la plus haute marche du podium pour le **Trophée national en remportant la finale en Novice Sénior 3 ! C'était le 15 juin dernier.**

Grâce au soutien des siens, de son jeune coach Jérémy CRESPIN mais aussi grâce à son courage Claudie BRAAK est allée jusqu'aux étoiles !

Elle remercie ce concours organisé magistralement par les Étoiles d'Ornon.

Le podium

Gravure et encadrement au Prieuré : l'art en famille

Une très belle exposition, réunissait Françoise et Serge CABANNES du 10 juin au 19 juin, dans la salle des moines au Prieuré. Serge, natif du Lot et Garonne, côté gravure mais aussi encadreur et Françoise de la Bretagne sud pour l'encadrement et l'aquarelle. Amateurs graveurs depuis dix ans, ils ont associé leurs passions communes, Serge ayant notamment suivi pendant cinq ans des cours d'encadrement avec Françoise CRAMPES à Moirax. Après un stage d'initiation sur la gravure, au musée d'Agen, dans les années 2000, il a poursuivi sa formation avec Françoise avec des stages à Toulouse, et en Bretagne pour acquérir de nouvelles techniques. **Un couple très complémentaire entre gravure, aquarelle et encadrement**, qui a permis avec des démonstrations très documentées de mieux comprendre cette passion dévorante.

L'artiste devant sa presse

Nos jeunes ont du talent

Maëlys SAGET, douze ans, pratique l'aérobic depuis quatre années au sein du club « Aérobic Studio Agenais » comme d'autres jeunes moiracaises Clémentine BOUBÉE, Katell COLLIN, Julia COPPI et Lina CRUCHET. Maëlys se rend trois fois par semaine à Boé où Coralie JIMENEZ, qui habite à Moirax, dispense les cours. Les week-end sont réservés aux galas ou aux compétitions. Cette saison, elle s'est **classée cinquième aux championnats de France à Allevard** en Isère, suivi de près par Julia (6ème). **Ce résultat lui a permis d'accéder aux championnats d'Europe qui se sont déroulés du 28 mai au 3 juin à Pfäffikon, près de Zurich.** Elle a terminé dix-neuvième dans la catégorie « Cadette Novice ». Félicitations pour ce résultat prometteur !

Maëlys fière de son classement

Martine MOREL une championne sur soie

Une moiracaise à l'honneur. **Martine MOREL a remporté le 30 mai dernier le concours international (France - Belgique) de peinture sur soie.** Ce concours se déroule tous les ans en Belgique où il est organisé par l'association « Auxbijouxlasoie ».
Sa persévérance et son talent ont payé car cela fait treize ans que Martine participe à ce concours, ainsi que d'autres membres de l'association dont elle fait partie, « Plaisir et Création », sise à Boé.
Deux thèmes étaient proposés aux candidats lors du lancement du concours en début d'année : format foulard 90x90cm « Le temps qui passe » et **format tableau 50x70cm « Fantastique ».**
C'est avec ce dernier que Martine a gagné le concours qui comptait quarante six participants, deux membres de l'association de Boé étaient également classées.
Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les talents artistiques de Martine MOREL cet été, car **elle expose ses porcelaines peintes - et d'autres objets** - les **14, 15 et 16 juillet à la salle des Moines dans le Prieuré, de 10h à 18h.**

Stéphanie MAUPAS ouvre son cabinet de sophrologie

Stéphanie MAUPAS, moiracaise depuis 22 ans, avec son mari Emmanuel et ses enfants Coline et Kyliane est heureuse de s'installer depuis début mai en tant que sophrologue.
A 49 ans, elle a donné naissance à son entreprise : Expl'or.
Pourquoi a-t-elle choisi cette activité ? En quoi consiste la sophrologie ?
En avril 2021, une rupture s'est produite dans sa vie professionnelle. Grâce à la pratique de la sophrologie, elle a pris le temps de se connaître, de se recentrer pour dépasser cette épreuve. Aimant profondément les relations humaines et désireuse d'accompagner les personnes à se réaliser, **elle s'est formée pendant 18 mois à l'école de Sophrologie Caycédienne sur Agen.**
Elle est ravie de transmettre cette méthode d'apprentissage au relâchement, à la libération des tensions physiques et mentales et au regain d'énergie. **La sophrologie est une pratique simple, en conscience, assis et/ ou debout, en tenue habituelle.**

Stéphanie dans son cabinet de sophrologie

Elle propose des techniques de relaxations dynamiques, de concentration et de visualisation. Elle active des sensations positives, notamment la confiance en nos capacités, notre équilibre intérieur et notre enthousiasme à agir.
Stéphanie vous accueille pendant 1h à 1h30, et accorde un temps important d'écoute et d'échange avant et après les exercices. Elle adapte la séance selon les besoins : améliorer le sommeil, apaiser le mental, réguler les émotions, adoucir des épreuves de vie, s'engager dans un projet, se préparer à la parentalité, à un examen (scolaire, artistique, sportif...).
Enfants dès l'âge de 7 ans, adolescents, adultes, sont les bienvenus pour explorer les « pépites d'or » de chacun, pour développer le mieux être, gagner en autonomie pour oser se réaliser.

Elle reçoit à son cabinet :
Stéphanie MAUPAS Expl'or
- 855 route de Gros Félix à Moirax,
Elle se déplace à domicile ou sur le lieu de travail (dans un rayon de 25 km).

Elle organise une séance de découverte (tarif 10 euros/ personne), dates au choix :
Mardi 02 Juillet de 18h30 à 20h00
Samedi 06 Juillet de 10h30 à 12h00
Ces séances se dérouleront à l'Espace Culturel. Une convention de location avec la mairie a été signée.
Pour réserver votre place contactez la :
Tel : 06 42 38 96 37
Email :
explor.maupas@orange.fr
(site internet en cours de réalisation).

Printemps à la ferme

Cette nouvelle édition du « Printemps à la ferme en Lot et Garonne » était l'occasion pour le caviste moiracais de faire découvrir ses vins. Ainsi, le week-end du 25 et 26 mai, **Ludovic BUCQUET, accueillait** autour de grillades, cochonnailles et mijotés de pays, **les visiteurs qui souhaitaient déguster sa gamme de vins** rouges, rosés et blancs. Le samedi soir, un concert blues rock de Bakélite était proposé. Le temps un peu morose n'a pas empêché la bonne ambiance mais a sûrement freiné les « pèlerins » venus peu nombreux, dommage !

Si vous souhaitez rencontrer Ludovic n'hésitez pas, ses coordonnées sont sur le site de la commune.

Une centenaire pleine de vie

Thérèse BENDICHOU entourée par les siens

Serait-ce le bon air moiracais qui conserve ? On peut le penser lorsque l'on voit la forme qu'affiche **Thérèse BENDICHOU à l'aube de ses 100 ans !** Ce samedi 12 avril, le soleil brillait sur Moirax pour **célébrer cet anniversaire exceptionnel.** C'est chez sa fille Maguy, où elle vit depuis douze ans, que cela se passait.

Entourée de ses trois enfants, de ses six petits-enfants et de son arrière-petit-fils, **elle était heureuse de se remémorer son parcours et de le raconter aux invités**. D'origine argentine, elle est arrivée en Espagne où elle a rencontré son mari aragonais. Joachim, décédé à quatre-vingt-dix-neuf ans, était ajusteur et elle couturière. Ainsi, **ils ont parcouru une longue vie à deux** et ce ne sont pas les moments, parfois difficiles qu'ils ont surmonté ensemble, qui ont enlevé la joie de vivre à Thérèse. **Toujours optimiste, joyeuse et vive, son regard s'est illuminé en voyant le magnifique gâteau décoré de cent bougies multicolores.** Elle aime également chanter, ainsi elle a entonné quelques notes avant de passer à table.

Monsieur le Maire et Catherine TENCHENI qui ont partagé ce moment rempli de bienveillance lui ont offert, au nom de la municipalité, un beau bouquet de fleurs ainsi qu'un cadeau à sa fille grâce à qui elle passe une vieillesse paisible dans notre village. Cela l'aidera à réaliser le « défi » que lui a lancé une de ses petites filles en lui précisant que le record de longévité était de cent treize ans ! **Madame BENDICHOU gardez votre enthousiasme, votre bonne humeur et longue vie à vous !**

Cérémonie du 8 mai

Mercredi 8 mai le ciel voilé et la fraicheur n'ont pas empêché **les moiracais de se réunir nombreux autour du monument aux morts.**

Pour cette commémoration marquant la fin de la seconde guerre mondiale, le maire et la première adjointe étaient bien entourés. Avec le commissaire principal, **les soldats du 48ème RT** étaient présents ainsi que **les élèves de l'école de musique Anacrouse Amac** accompagnés de leurs professeurs. Les **enfants de l'école,** un bouquet à la main pour le déposer au pied du monument, se tenaient fièrement à côté de leur maitresse Mme FAYOLLES.

Entouré de **jeunes du conseil municipal des enfants, Justin GRÉGOIRE** sérieux et ému, **était le porte-drapeau du jour.** Après la lecture du message du ministre des armées et celle des noms des « morts pour la France » par Henri TANDONNET et Catherine TENCHENI, la minute de silence fut suivie de la Marseillaise. Avant d'inviter la population présente à se retrouver autour du verre de l'amitié, les musiciens ont entrainé les moiracais à suivre Bernadette BOUYSONNIE pour entonner le chant des partisans.

Une bien belle cérémonie pour perpétuer, en ces temps chahutés, le devoir de mémoire.

Dossier du trimestre

Vous projetez de construire votre logement ? De réaliser un garage ? D'édifier une clôture ? Une piscine ? De changer vos fenêtres ? Ou de détruire un bâtiment ? Avant de réaliser vos travaux, vous devez obtenir une autorisation préalable en conformité avec les règlements d'urbanisme en vigueur.
Consultez en mairie ou sur internet (site de l'Agglo) le PLUI et le cas échéant prenez RDV avec le secrétaire de mairie ou le Maire. En attendant, voici quelques informations utiles sur la commune de Moirax .

Choisir le formulaire adapté à vos travaux

Les documents CERFA sont à télécharger sur le site *service-public.fr*

Le certificat d'urbanisme : Si vous souhaitez acheter un bien ou faire construire, vous pouvez demander un certificat d'urbanisme. Il vous donnera les informations nécessaires sur les règles d'urbanisme et les servitudes applicables au terrain, sur la constructibilité du terrain. Ce n'est pas une obligation mais une recommandation (certificat d'urbanisme).

Le permis de démolir est demandé pour toute démolition partielle ou totale d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.

La déclaration préalable est une autorisation qui est généralement exigée pour **la réalisation de travaux de faible importance.** Elle est utilisée pour la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol > à 5 m², sans dépasser 20 m² et avec une hauteur inférieure à 9 mètres (abri de jardin...), Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol > à 20 m², sans dépasser 40 m² pour une extension en zone U du PLU (sauf si l'extension a pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m²). Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une construction : ravalement de façade, modification de la couleur des volets, pose de panneaux solaires ou d'un climatiseur… Les piscines < à 100 m² , les clôtures…

Attention : construire sans autorisation est une infraction au code de l'urbanisme et sur un plan pénal, des délits. *Les infractions constatées sont transmises au Procureur de la République.*

La **non déclaration de travaux est également un préjudice pour la commune** (moins de recettes fiscales) et pour ses capacités de financement.
Par ailleurs, des **constructions non déclarées sont susceptibles d'entraver la revente du bien voire d'annuler des promesses de vente de la propriété concernée. .**

Deux documents de planification d'urbanisme indispensables

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
C'est un document de planification à l'échelle des communes de l'Agglomération. Il établit un projet global d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il fixe des règles générales d'utilisation du sol, de surface constructible sur chaque parcelle, d'implantation, de hauteur…. .
Il est en cours de révision pour être effectif en 2025.

Le Périmètre de Protection Modifié (PPM) de l'église Notre Dame de Moirax
Les périmètres de protection modifiés (P.P.M.) permettent de réserver l'action de l'architecte des bâtiments de France aux zones les plus intéressantes situées autour d'un monument historique. Autrement dit l'ancien périmètre de 500 mètres autour du monument est remplacé par un secteur géographique recentré sur les enjeux essentiels et sur les lieux les plus sensibles au regard de la préservation du monument concerné. Il sera inclus dans le futur SPR.

Le Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le Site Patrimonial Remarquable (anciennement ZPPAUP puis AVAP) sera le nouveau document. L'objectif est de promouvoir et de mettre en valeur notre patrimoine local en lien étroit avec le développement durable. Un repérage des bâtiments en fonction de leur intérêt architectural a été réalisé pour le centre-bourg et les espaces environnants (cf carte). Un règlement «sur mesure» sera rédigé selon la localisation de l'immeuble et ses caractéristiques pour avoir une règle la plus adaptée.
L'Architecte des Bâtiments de France doit être obligatoirement consulté.

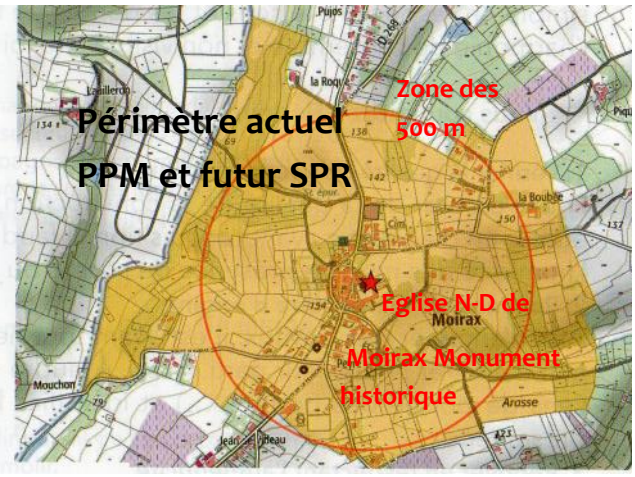

Le savoir bâtir et habiter à Moirax

Le zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

A : Zone agricole (la constructibilité y est limitée aux bâtiments à usage agricole et aux équipements collectifs ou de service public). Des secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique.

N : Zone naturelle et forestière (construction généralement interdite sauf pour des cas très précis comme des constructions temporaires sous réserve qu'elles ne portent pas atteinte au milieu). Les zones boisées sont protégées, les coupes à blanc interdites. Il existe également des arbres et des alignements d'arbres classés !

Ua/ Ub, Uc….: Zone urbaine mixte : UA (aménagement d'un centre ancien, le plus souvent) et UC (souvent des quartiers pavillonnaires). Représente la majorité des cas de constructions nouvelles et de déclarations de travaux nécessaires.

AU Les zones à urbaniser couvrent des secteurs à caractère naturel (non ou peu bâti) destinés à plus ou moins long terme d'être construits. Dans le futur PLUi de l'Agglo ces zones devront être réduites de 1/2 en moyenne et recentrées autour des bourgs pour limiter le coût des équipements et favoriser le lien social.

Une règlementation qui varie avec le zonage et les surfaces

Toitures : Couverture en tuiles de terre cuite :
Tuiles noires interdites sur la commune de Moirax. Le noir est un non sens écologique car il emmagasine la chaleur du fait de son faible albedo.

Façades : elles doivent respecter des codes couleur selon l'article 11 du règlement, il existe un nuancier (RAL) de 30 teintes claires et de tonalités blanc cassé, beige, gris ou à nuances ocres, jaunes ou rosées très claires.
A Moirax en zone UA la hauteur maximale des constructions mesurée à l'égout ne doit pas dépasser 9 mètres.

Carport, garage : une déclaration de travaux préalable mais permis de construire si > à 20 m². S'il est adossé à la maison et si l'emprise au sol est < à 40 m², une simple déclaration de travaux préalable suffit.

Menuiseries extérieurs, volets.
Elles doivent respecter des codes couleur (Cf palette du C.A.U.E). Menuiserie PVC interdites dans le bourg.

Abri de jardin : déclaration de travaux si moins de 20m² sinon permis de construire.

Terrasse : pas de déclaration préalable mais permis de construire si hauteur > à 60 cm et surface > à 20 m²

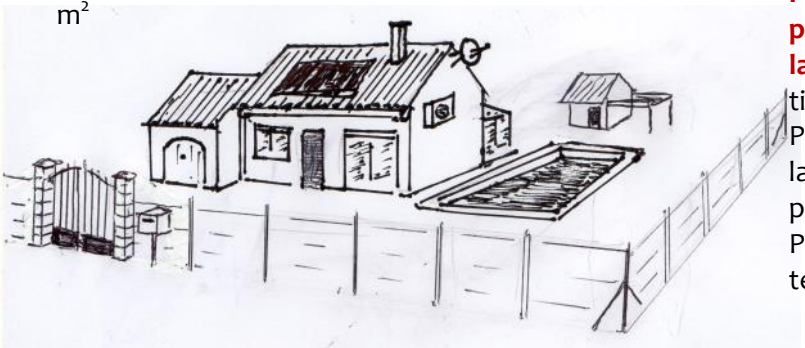

Véranda, Pergola : une déclaration de travaux préalable nécessaire si l'emprise au sol de la pergola est comprise entre 5 et 20 m² sinon permis de construire.

Antennes paraboliques, cheminées climatiseurs : déclaration de travaux préalable.
Climatiseur interdit en façade visible dans le bourg. Ailleurs , pensez à l'installer à une distance raisonnable du voisinage. Le décret du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage régit ces questions d'appareils bruyants.

Fenêtres de toit, panneaux solaires : déclaration préalable.
Panneaux solaires : restrictions possibles en zone PPM (avis architecte ABF).

Les piscines et mini-piscines :
déclaration de travaux si la piscine est < à 100 m², au-delà permis de construire obligatoire.

Clôtures et accès propriété : murs, murs mitoyens et murets en limite de propriété sont interdits sur la commune de Moirax.
La clôture doit être en grillage souple de couleur verte avec poteaux métal ou bois de préférence. Hauteur maximale 2 m. L'accrochage de bâches plastiques est prohibé.
Pose de portail et piliers soumis à déclaration préalable Pas de parpaing apparent. Privilégier la pierre de pays ou imitation en parement.

Boîtes aux lettres : pas d'autorisation mais pour faciliter le travail des postiers, mettre bien en évidence en bord de voirie et normalisée. Pensez à apposer le numéro et votre nom, c'est obligatoire. En cas d'intervention des secours cela peut être vital !

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

Moirax aux chemins de Cluny à Saint-Maurin le 4 avril

Les 5 et 6 avril derniers, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC) et l'association des Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin (AAASM) avaient organisé le premier séminaire européen des Chemins de Cluny .

Ce séminaire conduit par le président de la FESC, Rémy REBEYROTTE, et le vice-président Marc FLEURET, réunissait les représentants des associations ou entités gérant des itinéraires clunisiens de France, en particuliers les amis de l'abbaye de St Maurin avec Gérard DEFLISQUE et Gabriel GOUDEZEUNE mais aussi de Suisse.

Gérard DEFLISQUE, Marc FLEURET et Léo PIGUET présentent la charte signée.

Notre commune est traversée depuis 2017 par le chemin clunisien Agen Moissac. Pour cela, elle était représentée par l'adjoint au Maire Philippe GALAN qui, aux cotés d'élus de St Maurin et Mouchan, a assisté à l'issue du séminaire, à la **signature de la charte des Chemins de Cluny**. Cette charte signée en présence de Marc FLEURET, vice-président de la Fédération et président du Département de l'Indre, ainsi que des représentants des collectivités publiques, des institutions, des communes et des associations concernées est destinée à fixer les valeurs et les objectifs communs.

Ces travaux ont permis de dégager le dénominateur commun d'identification d'un chemin de Cluny grâce à la rosace de Cluny pour tous les chemins clunisiens et un balisage rouge/vert.

Le Comité Territorial finalise à Laplume ses projets pour 2024

Le Comité Territorial Nouvelle-Aquitaine Occitanie, destiné à promouvoir la candidature à l'UNESCO des sites clunisiens du Sud-Ouest se réunissait à la mairie de Laplume le 7 juin dernier.

Le Comité Territorial prépare l'exposition

Autour de Séverine COUDERT-Maire de Laplume, de Philippe GALAN qui préside le Comité Territorial (CT) et de Christian SAUM-DECUNS le secrétaire, étaient présents des représentants des communes de Moirax (Jean-Paul CABIAC, Patricia MONTEIL et Frédérique DURAND) ainsi que des communes de Mouchan (Gers) et Saint-Maurin. Ces communes ainsi que Sérignac sur Garonne et Vazérac (Tarn et Garonne) sont adhérentes à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC).

Les participants ont présenté les actions menées ou en cours dans leurs communes respectives : randonnée entre sites clunisiens (de Moirax à Layrac), ou sur le site de Cazaux (à Laplume), action auprès des jeunes par un travail sur les marques lapidaires (marques de tailleurs de pierre) à Mouchan , réalisation d'une bannière brodée à St-Maurin ou encore projet de découverte de l'église de Sérignac en activant les « cinq sens ».

La réunion avait surtout pour finalité de valider la réalisation d'une exposition prévue pour les journées européennes du patrimoine. **L'exposition dénommée « Cluny, le vin en héritage », est labellisée par la FESC.** Cette exposition de six panneaux format A2 est le fruit d'une coopération entre plusieurs sites du CT et elle a été mise en forme par Christian SAUM-DECUNS de Mouchan. Vous pourrez admirer ces panneaux dans les communes engagées dans la candidature UNESCO à la faveur des **journées européennes du patrimoine du 20 au 22 septembre prochain.**

La prochaine réunion du CT est fixée au 4 octobre à Moissac.

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

21 juin : visite technique d'une délégation clunisienne

Le Maire en présence de H. SAIZ, M. FLEURET et C. VOROS

Une délégation venue de Cluny, conduite par Enrique SAIZ chef de projet UNESCO Cluny et les sites clunisiens a fait étape à Moirax ce vendredi 21 juin pour une visite technique. Un moment très important pour la candidature de notre site à cette « candidature en série » des sites clunisiens à l'UNESCO.

Cet architecte spécialisé dans l'art clunisien était accompagné de membres de la FESC : Marc FLEURET Vice-Président, Christophe VOROS directeur, ainsi que Gérard DEFLISQUE administrateur. Le Comité Local de Moirax fort de onze représentants présents dont le Maire Henri TANDONNET, recevait ces hôtes importants dans la salle des Moines .

La réunion s'est tenue de 9h à 11h. **Philippe GALAN, coordinateur de la candidature du site de Moirax, a présenté en s'appuyant sur un diaporama de 49 diapositives les points forts du site selon trois axes.** Tout d'abord les particularités historiques du site de Moirax et sa contribution à la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) de « Cluny et les sites clunisiens » grâce à son église, son monastère, son cadre urbain légué à Cluny avec sa sauveté (village placé sous la protection de l'Eglise). Il a aussi souligné l'importance des dépendances liées au Prieuré sur la commune (moulins, péage du gué de Lécussan) et ses possessions hors commune (grange monastique du Marquisat à Layrac).

L'exposé a souligné les réalisations communales depuis la candidature d'octobre 2021 prouvant que notre site est vivant. Il est mis en valeur tant par les travaux de restauration toujours en cours que par la forte mobilisation de ses habitants pour améliorer le site (les chantiers citoyens en sont un exemple majeur). La forte vitalité associative et le renouveau des services dans le bourg contribue aussi à l'attractivité du Prieuré de Moirax.

Pour finir, **un inventaire des projets et perspectives de développement du site** à la faveur du classement en site patrimonial remarquable a été dressé. Le projet spécifique du Comité Local pour cette fin d'année est de réaliser **un centre d'interprétation sur l'histoire de Moirax** qui se situera dans le couloir d'entrée des bâtiments conventuels, la **restauration prochaine du transept sud de l'église** ou encore le projet de **réaménager l'étage des bâtiments conventuels.**

Henrique SAIZ mais aussi Marc FLEURET ont salué la qualité du travail accompli, notamment le très fort engagement de la communauté moiracaise ainsi que la vitalité du Comité Local en lien avec le Comité Territorial dont les membres présents sont intervenus lors des échanges. Cette visite a permis au Comité Local de recevoir **d'utiles conseils pour mieux valoriser les arguments relatifs à « l'authenticité » clunisienne des lieux,** c'est-à-dire le leg historique.

Le Maire et les membres du CL ont fait visiter les lieux à la délégation leur montrant une partie du riche patrimoine de Moirax et sa valorisation actuelle, permettant aux hôtes clunisiens de vérifier in-situ les arguments. Avant de sortir de l'église, ils ont consigné sur le livre d'or situé à l'entrée de l'église les propos suivants : « la restauration est de grande qualité et totalement conforme à l'esprit clunisien » selon le vice-Pdt de la FESC.

Au cours du point presse, et de la photo de groupe, **le Comité Local était fier de montrer la rosace de Cluny en lave émaillée** qui viendra bientôt rejoindre le logo des bâtiments historiques apposé sur l'église.

A l'issue de cette visite technique, la délégation clunisienne a donné rendez-vous aux communes engagées à Cluny pour le **11 octobre 2024 où devrait être dévoilée la liste des sites européens présélectionnés.** Le petit poucet clunisien fera t-il partie des trente heureux élus ?

Le Comité Local en conserve l'espoir intact à la suite de cette visite mais mesure aussi tous les efforts qui restent à produire dans les mois à venir.

J.L. MORENO fait découvrir les trésors romans

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

La 3e randonnée clunisienne du 18 mai se rend à Layrac

Pour célébrer les 30 ans de la Fédération Européenne des Sites clunisiens (FESC), l'équipe moiracaise du Comité Local de la candidature UNESCO a organisé sa **troisième randonnée clunisienne « sur les pas de Cluny ».** Une journée longuement préparée par Jean-Paul CABIAC (raconteur de pays) et son épouse Marité, mais aussi Pascal MAHIEU, conseiller municipal et deux membres d'association de randonnée Christiane ROUSSILLE et Odetta BOINEAU.

Les randonneurs découvrent le Prieuré de Layrac

Cette randonnée tout public a rassemblé près de 35 personnes qui se sont élancées au petit matin sur les chemins très boueux pour une boucle de 13 km (aller-retour). Au cours de ce chemin de découverte, cinq arrêts étaient prévus pour faire référence au passé clunisien mais aussi décrypter les vestiges des paysages du passé.

Durant la matinée, un premier arrêt sur les hauteurs de la Jorle au lieu-dit Jean Boué sur les terres d'Henri TANDONNET. Il a retracé l'historique des lieux et rappelé la naissance de la fondation clunisienne de Moirax en 1049. Il a évoqué les revenus de l'abbaye liés au péage sur la Garonne à Lécussan face à Boé.

Sur les terres layracaises, un nouvel arrêt a permis d'aborder le passé viticole de Layrac, puis une nouvelle halte près du château d'eau de Layrac offrit un panorama sur la confluence du Gers et Garonne. José BARADA de l'Amicale laïque de Layrac retrace alors une brève histoire de Layrac, mais la troupe doit se dépêcher, attendue avant midi au monastère. **Rares étaient ceux qui avaient déjà arpenté les galeries de l'ancien cloître et visité la splendide chapelle du Prieuré.**

Autour de la mosaïque médiévale

La troupe guidée par Jean-Paul CABIAC a admiré le portail de l'église St Martin puis les magnifiques mosaïques du chœur. Après les nourritures spirituelles, venait le temps du pique-nique sorti du sac qui s'est déroulé dans les locaux de l'Amicale laïque.

A 14h, il fallait prendre le chemin du retour ! Deux nouvelles haltes pour s'attarder sur l'histoire de la vigne au XIXe et XXe siècle.

Vers 16h30 les randonneurs arrivaient sur la place de l'église.

Rendez-vous est pris pour une quatrième randonnée sur les pas de Cluny en septembre.

Un Saint Jacques ....qui en impose !

Après une vierge à l'enfant dans l'église ND de Moirax, un nouveau venu a été installé dans la chapelle de Saint JACQUES.

M. Claude DOUZENS, moiracais passionné de sculpture sur bois, a repris ses ciseaux pour offrir à la commune cette statue en chêne massif. Ce généreux et talentueux sculpteur rêvait de créer ce personnage pour l'offrir de façon très discrète et modeste à la commune. Il a assouvi son rêve, issu d'une promesse faite à ses parents et ses enfants, mais également « une reconnaissance au Maire M. Henri TANDONNET et son action sur la commune. Un petit regret, un meilleur éclairage dans la chapelle pourrait mettre ce St JACQUES dans la lumière ». Cela permettrait de mettre en valeur son sourire bienfaiteur et bienveillant sur les pèlerins qui ne manqueront pas de faire quelques pas de plus, en pénétrant dans l'église ND de Moirax, pour venir l'admirer.

Claude DOUZENS (à gauche) et son Saint Jacques

Cette offrande à Notre-Dame est également un exemple supplémentaire d'enrichissement du patrimoine, un patrimoine vivant, une pierre de plus à la candidature UNESCO du site clunisien de Moirax.

Infos diverses

RENOV'AA, une plate-forme de rénovation de l'habitat

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre logement ?
Contactez RENOV'AA,
La plateforme de rénovation de l'habitat de l'Agglomération d'Agen, labellisée France RENOV' est représentée par **3 conseillers thermiciens :**
-ils vous conseillent et vous accompagnent gratuitement pour définir les travaux de rénovation les plus adaptés à votre situation, et mobiliser les aides financières existantes.

-ils vous apportent accompagnement à chaque étape de votre projet (de la définition du programme de travaux jusqu'à la réalisation de vos travaux).
-ils vous guident vers les aides et subventions pour vous aider à financer votre projet (le montant des aides dépend de votre situation financière et de votre projet).
Estelle, Eric et Jérôme peuvent répondre à vos questions d'ordre technique ou financier.

N'hésitez pas à les contacter par téléphone le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h au **05-53-69-47-01** ou par email sur **plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr**
Pour rappel, c'est à vous de contacter les entreprises, pas l'inverse !
Une rénovation à 1€ n'existe pas !

Appli déchets MES DECHETS-AGGLO

L'Agglomération d'Agen vient de lancer une application gratuite **MES DECHETS-AGGLO AGEN** qui est téléchargeable par tous les usagers qui le souhaitent et **centralise**, en un seul point, **toutes les informations relatives aux gestes de tri ou encore à la collecte.** Simple d'utilisation, elle reprend toutes les informations disponibles sur le site de l'Agglomération d'Agen : calendriers de collecte, horaires de déchèteries, formulaires de demande de services ...
Entièrement personnalisable grâce à votre adresse, elle vous permet d'accéder à votre mode de collecte. Vous pourrez également télécharger et imprimer votre calendrier de collecte.
Et en activant le **système de notifications, vous n'oublierez plus de sortir votre bac !** Vous recevrez un rappel la veille de votre jour de collecte, et les mises à jour en temps réel.
Si vous dépendez d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) ou que vous devez déposer du verre ou du papier, une **carte interactive** vous indiquera les points de collecte les plus proches de votre situation géographique où que vous soyez dans l'Agglomération.
Pour télécharger l'application MES DECHETS AGGLO AGEN, scannez le QR code

ou allez sur
https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/collecte-et-traitement-des-dechets
ou contactez le numéro vert 0 800 77 00 47

Campagne de contrôles des installations d'assainissement

La société CIMEE, prestataire de l'Agglomération Agen - représentée par la technicienne Mme Tina DHAENENS - a commencé début juin la campagne de **contrôles des installations d'assainissement non collectif.**

Elle circule en voiture Peugeot Partner blanche avec des autocollants rouge, numéro immatriculation FV-887-JC
Pour rappel, **ces contrôles sont obligatoires et doivent être effectués tous les 6 ans.**

Un avis de passage est adressé au propriétaire/locataire avant tout déplacement du technicien sur l'habitation et un compte-rendu sera envoyé au propriétaire après la visite.

AFL toujours motivée pour distraire

L'assemblée générale de l'Association Fêtes et Loisirs s'est tenue dans un cadre inhabituel, le restaurant la table en Brulhois à St Sixte.

L'assemblée générale

Après avoir adressé ses remerciements aux membres du bureau et adhérents pour leur implication, le partage des tâches et leur efficacité, puis de s'être félicité de rassembler trente et un membres, le président Serge RICHARD a souhaité la bienvenue à deux nouvelles recrues David PEAN et Jérôme DRUSSY, déjà très investis.

Après avoir relaté les six activités de l'année 2023 et dressé le bilan financier favorable, les huit projets 2024 ont été présentés dont une soirée mexicaine et une soirée Franche-Comté. L'association a validé l'achat d'enceintes amplifiées, mobiles , pour améliorer l'acoustique lors des soirées.
Le Maire, Henri TANDONNET, présent à l'assemblée a tenu à souligner que « **l'association est un lieu social, c'est positif pour la commune et les administrés** ».
La soirée Mexicaine du 25 mai a connu un beau succès. La météo capricieuse du 9 juin a obligé à reporter le vide grenier au 8 septembre aux dépens de la journée pétanque initialement programmée à cette date.

L'APE en action

Chasse aux œufs sur la terrasse du Prieuré

Le 30 mars dernier dans le parc du Prieuré, l'APE a organisé sa première chasse aux œufs de Pâques ! Sous un soleil magnifique, deux parcours étaient en place, le premier sur la terrasse plus accessible pour les petits. Le deuxième s'est étendu dans le verger communal pour les plus grands. Au total, ce n'est pas moins de **cinq cents œufs cachés, une cinquantaine d'enfants avec leurs parents ou grands parents, et une distribution de chocolat à chaque enfant.** Une vraie réussite pour cette première édition, en attendant les suivantes.

Le 30 avril a eu lieu le traditionnel marché de printemps, les plants de légumes ont été quasiment tous vendus, les fleurs également ont eu beaucoup de succès.

Le 4 mai, un loto, a permis un record absolu de fréquentation, une superbe recette toujours au profit des enfants, des partenaires généreux que l'APE remercie encore. Au total, cette année scolaire **l'APE aura organisé une dizaine de manifestations, reversé environ 3000€ pour les enfants de l'école.** Le tout dans la bonne humeur, les rires et avec toujours un même objectif commun : aider les enfants.

Le loto

Mais l'APE lance un appel aux bénévoles pour continuer ainsi : « Rejoignez nous ! »

Moirax Céramique donne des cours aux enfants

Pendant les vacances scolaires Nathalie CRASSAT, vice présidente de l'association, et Hans GEIGER l'animateur créateur, ont accueilli quelques jeunes du village pour des cours de poterie. Ces moiracaises et moiracais de 8 à 12 ans viennent pendant deux jours où Nathalie et Hans leur apprennent à travailler l'argile et à créer des objets. Le séchage et la cuisson prenant quelques jours, voire quelques semaines, l'association (surtout Nathalie) garde le contact avec les jeunes afin de leur remettre leur production. L'émaillage et la cuisson ont lieu les mercredi après-midi pendant la période scolaire.

S'il y a des parents intéressés vous pouvez contacter Hans GEIGER au 06 52 53 76 30 ou par email : *hgeiger@live.fr*

Moirax Céramique vous donne rendez-vous cet été pour son exposition et vente dans la salle des Moines au Prieuré, du 24 juillet au 4 août de 10h à 18h. Pendant cette période, Moirax Céramique propose également des ateliers avec le designer Hans GEIGER. N'hésitez pas à le contacter.

La saison des concerts est lancée

Le dimanche 2 juin était marqué par la reprise de la saison de concerts organisée par Moirax Tourisme. **La présidente de l'association, Irène RODIONOFF, a concocté une série de neuf concerts** offrant une bonne diversité musicale, tous programmés le dimanche en fin d'après-midi (18h30) et au tarif maximum de 12€.

Le groupe ARAELLE formé par les deux sœurs ariègeoises Sarah et Emmanuelle, qui avaient déjà fait forte impression l'année dernière, a une nouvelle fois enchanté le public en **interprétant de larges extraits de leur dernier album - LEGENDS an epic journey** - reprenant des musiques de films célèbres tels Le seigneur de anneaux, The Hobbit, Titanic, …

Le dimanche 16 juin un autre duo, DEAR and DEARER. Emilie et Sam au chant accompagnés à la guitare et au bodhranun tambourin irlandais, ont régalé l'auditoire de leurs compositions ainsi que de reprises du répertoire folk celtique et américain. Les passionnés auront reconnu de célèbres balades irlandaises et de Joan Baez ou Simon and Garfunkel.

Les voûtes de Notre-Dame de Moirax vont résonner de belles mélodies tout l'été.

Société de chasse : assemblée générale et marché gourmand

Samedi 15 juin s'est tenue **l'assemblée générale de la société de chasse de Moirax** dans son local, en la présence de M. le Maire et de Frédérique DURAND, adjointe en charge des associations. Après une pensée émue pour Jérôme SCIÉ, le nouveau président Jacques MAGRI, a ouvert la séance. Le trésorier, Georges GITTON, et le secrétaire Bernard ARDALLIOU ont fait le bilan de la saison 2023/2024.

Il y a eu vingt six permis de chasse délivrés et quarante six cartes de chasse vendues. Les subventions accordées proviennent de la mairie et de la fédération de chasse. Les activités : tirs d'été, lâchers de gibiers, organisation du loto ont également été abordées. Jean-Pierre ALBESPY, le nouveau garde chasse, gardait un œil attentif au bon déroulement de cette réunion.

L'ancien président de la société de chasse, le regretté **Jérôme SCIÉ, avait initié l'idée d'un marché gourmand.** Le nouveau président et les membres de l'association **ont tenu à organiser** cet évènement et à maintenir la date.

Rendez-vous le 6 juillet à partir de 18h30 dans le parc du Prieuré. Vous y trouverez, en plus de la buvette, des producteurs-commerçants moiracais « Brasero Loco », Karine GUILLOU, Ludovic BUCQUET et d'ailleurs.

Croisons les doigts pour que la pluie ne vienne pas perturber cette belle fête qui s'annonce !

Ciné Sénior au Club des Deux Moulins

Les membres du club avant la projection

Le président du Club des Deux Moulins avait gâté ses adhérents ce mercredi 29 mai, avec la projection du film, un classique des classiques mais toujours aussi drôle et sympathique à regarder, **La grande vadrouille.**

C'est l'association **En Voiture Ciné,** basée à Agen, qui est venue dans les locaux du club avec son matériel de projection pour assurer la séance cinéma. Grâce au soutien de la CARSAT Aquitaine et du Département du Lot-et-Garonne, à travers la *Conférence des co-financeurs pour la prévention et la perte d'autonomie des personnes âgées,* En Voiture Ciné peut proposer des après-midi cinéma à destination des adhérents des clubs d'ainés mais également aux seniors qui souhaiteraient assister à la séance. L'isolement et le repli sur soi étant des facteurs de la perte d'autonomie, **En Voiture Ciné cherche à stimuler les fonctions cognitives des seniors à l'occasion de ces projections.** Ces temps conviviaux autour du 7ème art maintiennent un lien social indispensable aux ainés et leur permettent de renouer avec la culture, parfois difficilement accessible pour eux.

Les participants sont unanimes, c'est une belle manière d'échanger, avant et après la séance de cinéma sur leurs goûts cinématographiques, leur sens critique et leurs nombreuses anecdotes de vie !

L'équipe était ravie de poser ses valises le temps d'un après-midi au Club des deux Moulins de Moirax pour cette séance de ciné senior où **les éclats de rires ont retenti durant *La grande vadrouille*** !

Malheureusement il n'y qu'une projection possible par an, il faudra donc attendre pour la prochaine séance. En attendant, Pierre PEBERAY envisage de projeter les petits films qui avaient été réalisés lors des voyages du club des Deux Moulins au Sénat et en Alsace.

Le président ne manque pas d'idées, la prochaine animation programmée pour le mois prochain est un voyage en gabarre sur la Baïse en partant de Nérac, après avoir déjeuner à la ferme de Montgaillard tenue par Jean-Pierre CAILLOT, ancien rugbyman bien connu dans la région.

Klein d'Œil s'expose tout l'été

Les membres de l'association Klein d 'Œil, comme chaque été, ont préparé depuis des mois leur exposition de plein air. **L'exposition estivale de leurs installations artistiques débute le samedi 29 juin à 18h sur la place de l'église.** L'équipe présentera et expliquera ses créations du thème « secret » au cours d'une promenade dans le village et dans le parc. Vin d'honneur et auberge espagnole en fin de parcours.

Klein d'Œil organise également un vide atelier, jusqu'au 30 juin, l'occasion d'admirer et d'acheter les créations des adhérents.

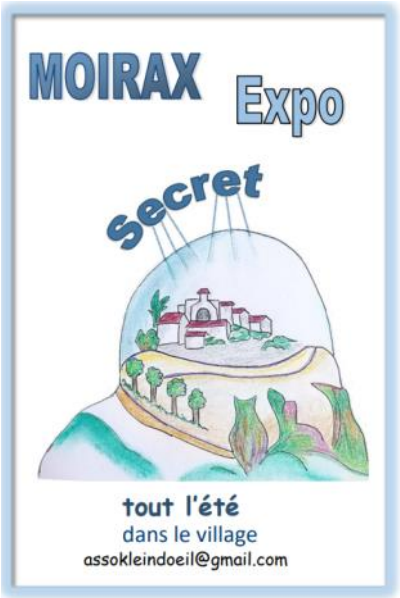

La parole aux élus

L'opposition

La commune vient **d'acquérir la maison FAVE** situé à côté du parking, à l'entrée du village pour **184 400€** avec les frais, après quelques rebondissements. Cet achat est guidé par **l'opportunité** d'y accueillir une **maison d'assistantes maternelles**, suite à un projet présenté par 2 candidatures extérieures à la commune qui créeraient une **association** et seraient **locataires de cette maison mise aux normes par la commune** et moyennant un **loyer de 700€ par mois**.

Pour ce projet d'ouverture d'une **MAM** à laquelle nous **portons un certain intérêt** ; il aurait été **judicieux de consulter** et d'avoir l'aval de nos 5 assistantes maternelles de la commune, pour ne pas leur créer un préjudice, avec une concurrence déloyale. D'ailleurs, **elles ont pu exprimer leurs doléances au conseil municipal et ont fait des propositions…**

Cependant, des questions se posent sur les **financements** pour l'achat de l'immeuble et les mises aux normes pour accueillir des enfants, afin d'avoir **l'agrément de la protection maternelle et infantile**. De plus une **étude de marché** aurait permis d'en savoir plus sur la **viabilité du projet**.

L'estimation de la remise à niveau de 50 000€ sera-t-elle suffisante pour aménager cette MAM ?

L'incertitude sur le projet que nous **ne rejetons pas** nous a **guidé à nous abstenir lors du vote**. La commune doit **rembourser la fin du prêt** de la **voie verte de 100 000€,** mais aussi pour envisager sereinement les travaux pour le contournement du village en 2025 d'avoir des **réserves financières**.

· **Le coût élevé des festivités** pour l'inauguration du **pont de Camélat** qui s'élève à **plus de 280 000€** à la charge de l'agglo nous choque dans **un contexte d'inflation**.

· **Nous déplorons l'explosion du tarif du transport scolaire** à l'agglo, qui était en 2020 de 27€ par enfant est passé à 80€, et pour la rentrée 2024-25 devrait être de 105€. Tout en sachant que ce **service public est gratuit** dans de nombreuses communes, **nous souhaitons le blocage du prix actuel à 80€**, qui apparait comme solution **acceptable pour tous**.

Prenez soin de vous,

Vos élus : BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Nous avons besoin d'un bon président !

Ce titre pourrait être mal compris, mais à Moirax nous, majorité municipale, **cherchons au moins un ou une président(e) pour faire vivre les associations de la commune.** Le poste que nous cherchons n'est pas bien rétribué, du moins au niveau pécunier, mais pour ce qui est du niveau des relations sociales et de la satisfaction du travail accompli c'est beaucoup mieux.

Y aurait-il une crise du bénévolat en France ? C'est ce qu'on peut entendre dans quelques discussions de salon, émises par des personnes ayant un certain âge : « Les jeunes ne veulent plus s'impliquer dans la vie associative ». Et de continuer pour les plus acariâtres : « ils sont toujours le nez dans leur smartphone et sur les réseaux sociaux ». Certes, il y a des excès partout, dans les propos et dans les comportements addicts. Loin de nous l'idée de juger qui que se soit, il s'agit surtout d'essayer de comprendre pourquoi nous avons du mal à trouver des bénévoles qui, soyons optimistes, pourront et voudront devenir un jour présidente ou président d'une association. Le temps viendra où les jeunes aussi auront un certain âge, ils vivent leur époque et ils en ont bien le droit.

Est-ce le bénévolat qui rebute ?

Dans d'autres salons, on peut entendre : « si tu fais du bénévolat, tu prends la place d'une personne qui pourrait être salariée ». Certes, on peut le voir comme cela, mais payée par qui, par la communauté ? Un premier ministre avait dit : « l'État ne peut pas tout ». Les associations de bénévoles organisent des évènements qui créent des activités qui profitent au public et à des artisans, commerçants, artistes et bien d'autres.

Nous avons déjà évoqué le poste à pourvoir pour la présidence du Club des Deux Moulins, il est toujours à pourvoir. Dans un avenir proche d'autres associations rechercheront leur président(e), nous devons préserver le tissu associatif de notre commune, celui qui crée le lien social entre les « un certain âge » et les jeunes. Nous ne devons pas perdre cela. Le bénévolat n'est pas du temps perdu, bien au contraire. Beaucoup de personne s'épanouissent au sein des groupes qui forment les associations.

Si vous êtes intéressé par une activité associative, n'hésitez pas à vous porter candidat(e).

Par les temps qui courent, il serait préjudiciable et mal compris d'en arriver à ce qu'un président prononce la dissolution de son association !

Pascal MAHIEU, conseiller municipal

AGENDA moiracais de l'été 2024

Juillet

Samedi 6 **Marché Gourmand.** Organisé par la société de chasse. Parc du Prieuré à partir de 18h30.

Dimanche 7 **Elections législatives.** Deuxième tour dans la salle des associations de 8h à 18h.

Lundi 8 au vendredi 19 **Chantier citoyen**. Ouvert à tous les adultes et jeunes de plus de 15 ans. Réfection d'un mur dans le parc du prieuré. Tous les matins de 8 h à 12 h. Renseignements au 06 84 07 40 24.

Mardi 9 **Réunion publique** – Présentation du projet de travaux pour la traversée du bourg de Moirax. Salle des fêtes à 19h

Samedi 13 **Concert ECLIPSIE.** 35 choristes proposeront un programme éclectique, suivi de danses et chants de jeunes étrangers francophones. Tarif 10€.

Dimanche 14 au mardi 16 Exposition de peinture sur porcelaine Martine MOREL. Salle des moines au Prieuré de 10h à 18h.

Lundi 22 **Permanence « Les estivales » de l'Espace Culturel** de 14h30 à 18h

Mercredi 24 au dimanche 4 août **Exposition et vente de l'association Moirax Céramique.** Atelier de design avec Hans GEIGER. Salle des Moines au Prieuré de 10h à 18h.

Août

Dimanche 4 **Concert Les FULGURANTS** - Viole De Gambe – Voix - Violon. Église Notre Dame à 18h30. Musique traditionnelle. Tarif : participation libre.

Dimanche 11 **Concert Stellia KOUMBA - Gospel moderne avec la chorale de Moirax et Lamontjoie.** Église Notre Dame à 18h30. Tarif 12€.

Dimanche 18 **Concert Thimothé BOUGON**. Église Notre Dame à 18h30 - Voyage musical du chant grégorien à la pop moderne - Instruments médiévaux. Tarif : participation libre.

Lundi 19 **Permanence « Les estivales » de l'Espace Culturel** de 14h30 à 18h

Septembre

Dimanche 1er **Rentrée Nature à Trotte-Lapin.** De 10 h à 18 h. Nombreuses animations. Entrée libre. Renseignements Trotte-Lapin : www.agglo-agen.net//mes-loisirs/trotte-lapin/animations-trotte-lapin

Samedi 7 **Citoyennade** de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Dimanche 8 **Vide grenier** de 9h à 18h. Organisé par Fêtes et Loisirs. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 77 28 48 56.

Dimanche 8 **Concert ACCORDS ET AMES** - Chœur et orchestre - Salve regina Haydn - Magnificat de Bach. Église Notre Dame à 18h30. Tarif : participation libre.

Lundi 9 **Permanence « Les estivales » de l'Espace Culturel** de 14h30 à 18h

Samedi 14 Organisé par Fêtes et Loisirs. **Soirée région Franche Comté** à 19h30 salle des fêtes (sur réservation).

Samedi 21 et dimanche 22 **Les journées du patrimoine.** Thème 2024 : « patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions, patrimoine maritime ». Expositions artisanales salle des moines, visites de l'église, randonnée pédestre « sur les pas de Cluny », lâcher de pigeons, découverte des vitraux. Renseignements : 06 85 43 29 98

Dimanche 29 **Concert Duo SOSTENUTO** - « Musique des lumières » - Flûte et guitare. Église Notre Dame à 18h30. Tarif : 12 €

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.
Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.
Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction + Lyliane MENESPLIER + Sylvie GALAN+ Jacques CAZOR + Elodie COLLIN + Philippe RODIONOFF+ Patrick DUCOMMUN+ Anthony SAGET.
Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction : *mairie@moirax.fr* *ou* 05.53.87.03.69